

Tic, tac, tic, tac, Le temps passe si vite, nous voilà en 2021 !!!

En premier lieu, je tiens à remercier le personnel communal, nos enseignantes, tous nos services médicaux, nos commerçants et artisans, les associations locales ainsi que l'ensemble du conseil municipal qui ont œuvré au bon fonctionnement de notre commune.

J'espère que 2021 sera une année plus favorable aux rencontres, aux festivités, à la réouverture des cafés, restaurants et lieux culturels pour retrouver ces bons moments de convivialité qui nous manquent tant.

Je pense plus particulièrement à nos aînés qui souffrent depuis trop longtemps de leur isolement ainsi qu'à nos jeunes privés de loisirs et d'activités.

Je souhaite à tous qu'ils retrouvent rapidement famille et amis. Prenez bien soin de vous.

Votre maire Pierre DUPERCHY

Écoles

Pour respecter les protocoles sanitaires actuels, nous avons dû transférer notre cantine scolaire dans la salle des fêtes François Cachoud. Cette salle est pratique mais un peu tristounette. Nous

avons installé un podium de Noël pour décorer la grande salle et ainsi insuffler l'esprit de Noël.... en espérant la venue du Père Noël... Il a donc rendu visite aux enfants de la cantine le vendredi 18 Décembre.

45 enfants sont venus le rencontrer. Après avoir donné des papillotes à chaque enfant, le Père Noël s'est installé dans son fauteuil, a distribué des cadeaux pour les activités périscolaires et a pris le temps de faire des photos de groupe par classe tout en respectant les consignes sanitaires du moment. Ces photos égailleront un peu les murs de la salle pour l'année 2021.

Rénovation École Élémentaire

Ce 14 Janvier, Mr. Dubois architecte au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) nous conforte, suite à sa visite de l'école, dans notre projet de rénovation-extension : « sa structure est saine et peut supporter les aménagements nécessaires ».

Le 20 Janvier nous avons sollicité la Sté AC-Environnement pour effectuer le diagnostic amiante (obligatoire).

Dans le cadre du plan de relance pour rénovation, nous poursuivons nos recherches de financements. Parallèlement, en lien avec les enseignantes et le personnel de l'école, nous rédigerons le cahier des charges (définition des besoins), nécessaire à l'AMO-PE (assistant au maître d'œuvre en performance énergétique) que nous choisirons parmi les 3 propositions déjà reçues (subventionné à 80%). Avec l'assistance de l'ASDER, nous réalisons actuellement le suivi énergétique précis du bâtiment (relevés mensuels des consommations électriques, enregistrement des températures dans chaque salle de classe) afin d'optimiser ou remplacer le chauffage existant.

COLLECTIF DES RIVERAINS DE LA RD 921 : DERNIERES INFO. Suite au courrier que les représentants des riverains de la RD 921 ont envoyé à Monsieur le Préfet, le cabinet de Madame la députée Tiphany DEGOIS a proposé un échange sur ce sujet auquel participera Madame EXCOFFON, en charge de ce dossier au sein de la mairie. Suite au départ de Madame GAIFFIER le collectif est représenté par Mesdames BLANC et MOUROUX.

Panier des ainés



N'ayant pu organiser le traditionnel repas des ainés, pour les raisons que vous connaissez, le conseil municipal a décidé d'offrir des paniers gourmands composés essentiellement de produits locaux. Un grand merci à nos producteurs et commerçants qui

nous ont aidés à les élaborer. Les conseillers municipaux se sont transformés en Père (ou Mère) Noël pour les distribuer avant les fêtes de fin d'année.

Comité des Fêtes

Comme annoncé, la création du comité des fêtes est en bonne voie.

Les statuts ont été rédigés, le règlement intérieur sera établi lors de la réunion du 4 Février prochain. Dès lors la déclaration en préfecture

pourra être effectuée. Nous espérons que la situation sanitaire s'améliorera afin de pouvoir organiser

pouvoir organiser
des animations, des festivités et de nombreuses
rencontres conviviales.

Travaux

La cloche de l'église a été déposée le 14 janvier dernier par l'entreprise BODET. Cette opération a nécessité l'usage d'un palan et la réalisation d'ouvertures dans les planchers des 3 paliers du clocher par l'intermédiaire de chevêtres. Cette cloche date de 1841, pèse 408 kg et a été fondue par les frères Paccard (Hte Savoie) suite à une souscription communale. A l'époque, elle était garantie pour 1 an ! Après une cure de « lifting » dans le Maine et Loire, elle nous reviendra au printemps.



Comité des

L'opération de protection des rives du lac par piquetage a été engagée le 7 décembre dernier par l'entreprise Millet. Cette première tranche de travaux devrait s'achever à la fin du mois de février. A cette date, les rives Nord et Nord-Ouest seront protégées. Deux tranches supplémentaires sont prévues ces deux prochaines années sous réserve de l'obtention des crédits de l'agence de l'eau qui finance à 70% et de la Région AURA qui finance à 30% cet investissement.

La haie

supérieure du «nouveau cimetière» (chemin de la Fournache) sera taillée au cours du mois de février par l'entreprise Novel-Godet. Ces travaux ont fait l'objet d'une concertation préalable avec les 4 propriétaires riverains

afin d'avoir une taille sélective et de maintenir l'intérêt écologique de cette haie. Par ailleurs l'escalier en bois de ce même cimetière, fortement dégradé, a été entravé pour raison de sécurité et fera l'objet d'une réfection cette année!

Le projet d'extension de la voie verte initié en 2019 entre le « Sougey » et le Gué des Planches » a été discuté entre les élus de la commune, ceux de la CCLA ainsi que des représentants du service départemental des routes. Ce projet s'inscrit dans le cadre du vélo-route des 5 lacs qui relierait le Léman à Paladru via les lacs d'Annecy, du Bourget et d'Aiguebelette.

Le tracé retenu dans le cadre de l'Avant-Projet Sommaire (APS) s'appuie sur la RD 921 de la manière suivante : du Sougey à la zone commerciale de St Alban, il serait situé du côté « Lac » (Est de la route). De la zone commerciale au Gué des planches, il passerait « côté collines » (Ouest de la route). Cette voie aurait une largeur maximum de 3 m, et serait séparée de la départementale par un dispositif de protection.

A notre demande, les aménagements nécessaires pour améliorer la sécurité dans la traversée de notre commune seront, comme proposé par les services du département, intégrés à ce projet.

La phase d'étude « A v a n t - P r o j e t Détaillé » (A P D) devrait être lancée prochainement.



